



FEUILLE D'INSCRIPTION 2022 - 2023

Adhérents de l'association

Mme M.

Age :

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone obligatoire:

Courriel :@.....

(Nous vous demandons de bien vouloir renseigner cette rubrique avec soin, les échanges se faisant exclusivement par courriel, sauf exception)

Disciplines individuelles :

Cours 1 : Durée : mn 15 cours ; 31 cours

Professeur : Tarif : €

Cours 2 : Durée : mn 15 cours ; 31 cours

Professeur : Tarif : €

Disciplines collectives (préciser niveau pour le solfège) :

Cours 1 :

Professeur : Tarif : €

Cours 2 :

Professeur : Tarif : €

Adhésion à l'association (obligatoire pour bénéficier des cours) : 40,00 € / an.

Total à payer : €

Possibilité de payer par virement. Demandez nos coordonnées bancaires par mail

Règlements en 1 fois : la totalité au **30 septembre** :

ou

Règlement en 3 fois: - 40 € + 1/3 de(s) cours au **30 septembre** :

- 1/3 de(s) cours au **31 décembre** :

- 1/3 de(s) cours au **31 mars** :

Je suis d'accord pour jouer de la musique en public : oui ; non

Je suis d'accord pour être filmé ou photographié : oui ; non

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'approuver (voir au dos)

à : , le : .../.../....

Signature

INSCRIPTION – REGLEMENT ADMINISTRATIF

Remplir et signer le dossier d'inscription et d'adhésion à l'association.

Tout bulletin d'inscription doit **obligatoirement** être accompagné **du ou des chèques de règlement. En cas de virement, celui-ci doit être effectué au début du trimestre.**

Les dossiers peuvent être renvoyés par courrier ou déposés dans la boîte aux lettres ADAMUS situé à l'extérieur du conservatoire (notez bien Adamus sur l'enveloppe)

Vous serez contactés par le professeur pour vous indiquer les horaires des cours.

Votre inscription ne sera définitive qu'une fois ces démarches effectuées.

En cas d'incompatibilité d'horaire ou pour toute autre raison, vous pourrez annuler votre inscription sans frais avant le 10 octobre.

Les cours se déroulant au sein du conservatoire, vous êtes soumis au règlement en vigueur dans les locaux

REGLEMENT

Remboursement :

La cotisation de 40 € (qui n'est pas encaissée avant début octobre) ne sera en aucun cas remboursée dès votre premier cours effectué.

Tout année entamée est dûe.

Les demandes de remboursement exceptionnelles doivent être adressées par courrier avec les pièces justificatives correspondantes (certificat médical, notification de mutation ...). Une commission statuera au cas par cas.

Absences :

En cas d'absence du professeur, celui-ci est tenu de se faire remplacer ou de rattraper les cours.

En cas d'absence ou de retard de l'élève, le professeur n'est nullement tenu de rattraper les cours et, en aucun cas, ce cours ne pourra être remboursé.

Par courtoisie, toute absence doit être systématiquement signalée au professeur si possible la veille au plus tard.

DISPONIBILITES :

Merci d'indiquer, si vous les connaissez, vos préférences et impossibilités.

Préférences	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
Matinée						
Après-midi						
Soirée						

Impossibilités :

.....

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'association Adamus s'engage à respecter votre vie privée et à protéger les informations que vous lui communiquez. En particulier, les données personnelles collectées lors de l'inscription sont destinées à l'usage de l'association Adamus. Elles sont confidentielles et traitées comme telles.

Concernant les informations à caractère nominatif que vous seriez amenés à nous communiquer, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Vous pouvez exercer ce droit auprès de l'association Adamus, en adressant une demande à l'adresse suivante :

Association Adamus C/o Conservatoire Frédéric Chopin - 43, rue Bargue - 75015 Paris.